



Martheaux
anc
me Russon

Le Sou mil huit cent quarante quatre le
dix huit février, à cinq heures du soir, par devant
nous Jean Baptiste Desmarts, Maire de la Commune
de Braux, Canton de Monthornie, Département de
Ardenne, ont comparu publiquement en la maison
Commune Louis Marteaux âgé de vingt quatre
ans, Cloutier, né à Mézières le vingt six doud
mil huit cent vingt ans, qui il résulte de son
acte de naissance qu'il a présente demeurant
à Braux, fille majeure de Jean Baptiste Marteaux
Couvreur, Sieur à Mouzon Arrondissement de
de Sedan Département de Ardenne, le vingt
huit novembre mil huit cent vingt sept ans,
qui il résulte de l'extraits dument legalisé
à Sedan le trois juin mil huit cent quarante
un, qu'il nous a également présente d'une
jeune Marie, Clémentine Sieur à Virgny
au Cois le neuf juillet mil huit cent vingt
huit suivant qu'il résulte de l'acte de décès
dument legalisé à Sedan le trois juin mil
huit cent quarante un, qu'il nous a présente de
part de Constante Russon âgée de vingt un
ans demeurant à Braux, fille majeure de
Nicolas Russon Cloutier âgé de cinquante huit
ans demeurant à Braux, & de Marguerite Holtz
son épouse âgée de cinquante huit ans également
démourant à Braux, tous deux ci présents &
consentants. D'autre part, les quels nous ont requis
de procéder à la célébration du mariage par les
entrevus de dont la publication ont été faites
devant la principale porte de la maison commune
de Braux savoir: la première le dimanche
vingt huit janvier mil huit cent quarante quatre
à l'heure de midi; la seconde le dimanche suivant

quatre jours même année à l'heure de midi
 aucun opposition au dit mariage n'ayant eu
 lieu, présents droit à leur requête, après avoir
 donné lecture de toute la pièce mentionnée ci
 dessus & d'autre part et du chapitre VI du
 titre du Code civil intitulé du Mariage, avons
 demandé au futur Groom et à la future Epouse
 s'ils veulent se prendre pour mari & pour femme
 Chacun d'eux ayant répondu séparément &
 affirmativement, déclarons au nom de la loi

~~De Louis
 Marteau
 demeurant à
 Charleville
 tuteur
 des
 mineurs~~

de Louis Marteau & Constance Hesson sont
 unis par le mariage. De quoi nous avons
 dressé acte en présence de Monsieur Mabile Jugeon
 âgé de quarante six ans et Robert Brasquet
 Cloutier âgé de trente cinq ans tous deux demeurant
 à Braux et amis de M. Groom & de M. Hesson
 Hesson Cloutier âgé de trente cinq ans & Pierre
 Hesson Cloutier âgé de trente trois ans tous
 deux frères de la future et demeurant à Braux
 Lesquels après qu'il leur a été donné lecture
 du présent acte l'ont signé avec nous ainsi
 que les parties contractantes à l'exception de
 la mère de la future qui ont déclaré
 ne savoir signer.

Marteau Mabile
 Brasquet Hesson Hesson
 Constance Hesson Jugeon

